



## FR PROTOCOLE MONDIAL DE SIGNATURE NUMÉRIQUE ET DE CONSENTEMENT ÉLECTRONIQUE GMOPLUS

Date d'entrée en vigueur : 2025

Version : v1.0 – Français

---

### 1. PARTIES

Le présent protocole est conclu entre :

- **GMOPLUS Teknoloji A.Ş.**, société régie par les lois de la République de Turquie,
- **GMOPLUS GmbH**, société régie par les lois de la République fédérale d'Allemagne,
- et l'**utilisateur enregistré de la plateforme GMOPLUS Global ([global.gmoplus.com](http://global.gmoplus.com))**, ci-après dénommé « l'Utilisateur ».

Les parties reconnaissent avoir lu et accepté les conditions du présent protocole par approbation électronique.

---

### 2. OBJET DU PROTOCOLE

Le présent protocole a pour objet d'établir la validité juridique, les principes d'authentification et les modalités de conservation de tous les documents et transactions signés ou approuvés électroniquement au sein de l'écosystème **GMOPLUS Global**.

---

### 3. DÉFINITIONS

- **Signature numérique** : Signature électronique ayant la même valeur légale qu'une signature manuscrite et servant à l'authentification de l'identité.
  - **Consentement électronique** : Approbation explicite donnée par l'Utilisateur via la plateforme (clic, case à cocher ou bouton de confirmation).
  - **Plateforme** : Le système GMOPLUS Global exploité sous le domaine [global.gmoplus.com](http://global.gmoplus.com).
  - **Utilisateur** : Toute personne physique ou morale inscrite et active sur la plateforme GMOPLUS Global.
- 

### 4. CHAMP D'APPLICATION

Le présent protocole s'applique à tous les processus numériques au sein du système GMOPLUS Global, notamment :

- Les inscriptions et accords d'adhésion,
- Les contrats de service et de vente,
- Les accords de formation, de conseil, de certification et de commerce,
- Les formulaires électroniques, validations, offres et réservations,
- Les mises à jour et déclarations liées aux profils utilisateurs ou entreprises.

---

## 5. VALIDITÉ JURIDIQUE DES SIGNATURES ET CONSENTEMENTS ÉLECTRONIQUES

1. L'Utilisateur reconnaît que toute approbation électronique effectuée via la plateforme équivaut à une **signature numérique**.
  2. Les signatures numériques sont légalement équivalentes aux signatures manuscrites conformément à la **Loi n° 5070 sur la signature électronique (Turquie)** et au **Règlement eIDAS (Union européenne)**.
  3. Tous les contrats, approbations et documents PDF générés par GMOPLUS sont conservés de manière sécurisée et peuvent servir de **preuve légale contraignante**.
  4. L'Utilisateur est seul responsable de toutes les approbations électroniques effectuées via son compte.
- 

## 6. OBLIGATIONS DE GMOPLUS

GMOPLUS s'engage à :

- Fournir et maintenir une infrastructure sécurisée pour les signatures et consentements électroniques,
  - Conserver les documents électroniques pendant une période minimale de **10 ans**,
  - Enregistrer les détails de chaque transaction (adresse IP, horodatage, identifiant d'appareil, identité de l'utilisateur),
  - Appliquer un système de **vérification par code QR ou empreinte numérique (hash)** pour tous les documents signés.
- 

## 7. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage à :

- Protéger ses identifiants et informations de connexion,
  - Être pleinement responsable de toutes les actions effectuées à partir de son compte,
  - Ne pas tenir GMOPLUS responsable en cas d'accès non autorisé ou d'utilisation abusive,
  - Ne pas fournir de fausses informations ou de déclarations trompeuses lors du processus de signature.
- 

## 8. CONSERVATION ET ACCÈS AUX DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

- Tous les documents électroniques sont stockés de manière chiffrée sur les serveurs sécurisés de GMOPLUS.
  - L'Utilisateur a le droit d'accéder aux **copies PDF** des documents qu'il a signés via son espace personnel.
  - La validité juridique des documents est garantie par les enregistrements du système (date, IP, identité, empreinte numérique).
- 

## 9. VALEUR PROBANTE ET VALIDITÉ LÉGALE

- Les documents électroniques créés et approuvés sont considérés comme **preuves irréfutables** conformément aux dispositions légales en vigueur.
- Les parties conviennent que les enregistrements électroniques de GMOPLUS constituent une **preuve contraignante et recevable** devant les tribunaux.

- Les journaux de signature et empreintes numériques générés par GМОPLUS ont pleine valeur probante.
- 

## 10. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

- GМОPLUS traite toutes les données obtenues dans le cadre du processus de signature numérique de manière strictement confidentielle.
  - Le traitement des données est effectué conformément aux réglementations **KVKK (Turquie)** et **RGPD (Union européenne)**.
  - Les données des utilisateurs sont utilisées uniquement à des fins de vérification, d'archivage et de conformité légale.
- 

## 11. RESPONSABILITÉ ET FORCE MAJEURE

- GМОPLUS ne peut être tenue responsable des pannes techniques ou pertes de données résultant d'un cas de force majeure (catastrophe naturelle, cyberattaque, guerre, etc.).
  - L'Utilisateur assume l'entièvre responsabilité en cas d'abus ou de violation intentionnelle du système.
- 

## 12. RÈGLEMENT DES LITIGES ET JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de litige, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement amiable.

Si aucun accord n'est trouvé :

- Pour les utilisateurs situés en **Turquie**, les **tribunaux et bureaux d'exécution d'Ankara** sont compétents,
  - Pour les utilisateurs situés en **Allemagne ou dans d'autres pays**, la juridiction compétente est le **Tribunal régional de Munich (Landgericht München)**.
- 

## 13. ENTRÉE EN VIGUEUR ET APPROBATION ÉLECTRONIQUE

Le présent protocole entre en vigueur dès son **approbation électronique** par l'Utilisateur.

Une fois approuvé, le système génère automatiquement une **copie PDF signée électroniquement** et l'envoie aux deux parties.

Le présent protocole constitue une **partie intégrante des Conditions Générales d'Utilisation de GМОPLUS Global**.